



**AF2R**  
Association forestière  
des deux rives

*Félix-Leclerc*  
**Espace Félix-Leclerc**  
Musée \* Boîte à chansons \* Sentiers

**CRÉ** Conférence  
régionale  
des élus  
de la Capitale-Nationale

## **COMMUNIQUÉ** POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Visite guidée inaugurale du Sentier d'un flâneur de l'Espace Félix-Leclerc**

**Québec, le 5 octobre 2013** – L'Espace Félix-Leclerc et l'Association forestière des deux rives (AF2R) sont fiers de vous offrir aujourd'hui une visite guidée gratuite du Sentier d'un flâneur, animée par un naturaliste expérimenté. Le projet « Le salut de la Terre », d'une valeur de 119 700 \$ et dans lequel s'inscrit la création d'un réseau de sentiers d'interprétation, a été rendu possible grâce à une contribution de 66 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et à l'appui du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

Le Sentier d'un flâneur propose aux visiteurs de découvrir l'intérieur de l'île d'Orléans, ses espaces boisés et ses champs en culture dans un parcours parsemé de poésie. La consolidation du sentier principal d'une longueur de deux kilomètres, l'aménagement de trois nouvelles boucles de sentiers secondaires totalisant près d'un kilomètre et l'ajout de quatre panneaux d'interprétation font partie des nombreuses réalisations du projet.

Par ailleurs, une œuvre d'art spécialement créée par l'artiste-sculpteur Daniel St-Martin, présent aujourd'hui, nous ouvre la porte sur les beautés naturelles et les richesses du sentier. Au début de la promenade, les visiteurs peuvent admirer l'arboretum, qui compte plus de 150 arbres et arbustes d'une vingtaine d'espèces différentes. Il s'agit du plus récent ajout au sentier. On a aussi installé une table de pique-nique et un banc permettant la contemplation afin d'améliorer l'expérience des visiteurs.

« L'Association forestière des deux rives est très fière de participer à la mise en valeur d'un milieu naturel aussi riche que le Sentier d'un flâneur, mais également de contribuer à un projet associé à un grand artiste québécois. Merci à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et à la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale de nous avoir permis de développer ce nouvel attrait de l'île d'Orléans, et merci à tous les autres partenaires du projet. Merci également à Nathalie Leclerc pour ses idées, pour sa passion, mais surtout pour la générosité dont elle fait preuve en partageant sa forêt et ses beautés avec le grand public », explique monsieur Jean Lamontagne, vice-président de l'AF2R.

« Le Sentier d'un flâneur, qui traverse des zones en culture, forestières et marécageuses, sera un excellent outil d'éducation pour les différents groupes scolaires qui le visiteront. Le projet a été réalisé dans une perspective de protection et de mise en valeur du site tout en favorisant l'appréciation des milieux naturels par les visiteurs, ce qui s'inscrit bien dans la mission de la Fondation », d'ajouter Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

#### **À propos de...**

L'**Association forestière des deux rives** (AF2R), organisme de charité sans but lucratif fondé en 1958 à la station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation. [www.af2r.org](http://www.af2r.org)

L'**Espace Félix-Leclerc** présente l'œuvre du poète. Ce lieu comprend une boîte à chansons qui accueille des noms connus de la chanson québécoise et française de même que les plus talentueux artistes de la relève, une exposition permanente sur la vie et l'œuvre de Félix Leclerc ainsi que le Sentier d'un flâneur, qui propose aux visiteurs de découvrir l'intérieur de l'île, ses boisés et ses champs en culture à l'occasion d'une promenade parsemée de poésie. [www.felixleclerc.com](http://www.felixleclerc.com)

Officiellement créée en 2004, la **Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale** est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire qu'elle représente. Composée d'élus municipaux et de représentants des milieux socioéconomiques, elle a essentiellement pour mandat de favoriser la concertation des partenaires dans la région, de planifier le développement de celle-ci – notamment en concluant différents types d'ententes –, de donner des avis au gouvernement et de gérer les fonds qui lui sont confiés. [www.crecn.qc.ca](http://www.crecn.qc.ca)

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2012, la Fondation a accordé 11,1 millions de dollars à 194 projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à plus de 37 millions de dollars. [www.hydroquebec.com/fondation-environnement](http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement)

- 30 -

**Pour renseignements :**

Marie-Pier Croteau, DESS relations publiques  
Responsable, communication et événements – AF2R  
Tél. : 418 522-0006, poste 3024  
Courriel : [communication@af2r.org](mailto:communication@af2r.org)

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement  
Tél. : 514 289-5384  
Courriel : [Fondation-environnement@hydro.qc.ca](mailto:Fondation-environnement@hydro.qc.ca)